

Mgr Rodhain et le Secours catholique

desclée
de
brouwer



Luc Dubrulle



INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

Théologie à l'Université

Mgr Rodhain et le Secours catholique

Luc Dubrulle

**Mgr Rodhain
et le Secours catholique**

Une figure sociale de la charité

Préface de Geneviève Médevielle

Desclée de Brouwer

Collection « Théologie à l'Université »

La théologie s'exerce en bien des lieux et de multiples façons. L'accomplir à l'Université, c'est l'inscrire dans une exigence aussi ancienne que les universités elles-mêmes où, sans concession ni préjugé, se croisent et s'interpellent les savoirs. À une époque d'éclatement des croyances et des rationalités, cette exigence intellectuelle demeure d'actualité.

« Théologie à l'Université » publie des recherches menées à l'Institut catholique de Paris.

Directeurs : Philippe Bordeyne et Henri-Jérôme Gagey

Comité éditorial : Emmanuel Durand, François-Marie Humann et Katherine Shirk Lucas

Ce livre est le fruit d'une thèse présentée le 3 mai 2007 pour l'obtention du doctorat conjoint en histoire des religions et anthropologie religieuse (Paris-Sorbonne) et en théologie (Institut catholique de Paris) sous le titre : « Mgr Rodhain et le Secours catholique : une figure sociale de la charité. » Les directeurs de la thèse étaient : le professeur Jean-Marie Mayeur pour la Sorbonne, le professeur Geneviève Médevielle pour l'Institut catholique. Le jury de thèse comprenait les directeurs ainsi que les professeurs Denis Pelletier, Philippe Bordeyne et Jean-Yves Calvez.

J'adresse de vifs remerciements à ces cinq personnes pour leur grande générosité intellectuelle, ainsi qu'à toutes celles qui, de près ou de loin, ont contribué à ce travail, particulièrement : René Marlé (†), Jean Joncheray, Michel Delval, Klaus Demmer, mes maîtres formateurs ; Mgr Jean-Paul Jaeger et les prêtres du diocèse d'Arras, les paroissiens d'Hénin-Beaumont, Drocourt et Montigny-en-Gohelle, les responsables et le personnel de la maison diocésaine d'Arras ; Hélène Versavel, Jean-Michel Merlin, les membres du Cidoc, Jacqueline Dornic, Jean Célier, Joël Thoraval, Pierre Levené, Jean-Pierre Richer, Vincent Neymon, Jean-Marie Hubert (†), Jean-Marie Lévrier-Mussat (†), André Aumonier (†), Jean Colson (†), pour le Secours catholique ; Dominique Marcon, Kristell Leost, Agnès Piolet, Bernard Barbiche, Mgr Brincard, Mgr Lalanne, pour les archives ; les Petites Sœurs de la Sainte Vierge, Marie-Thérèse et Georges Meyer, Louis-Marie Vigne pour le logement ; Pierre Nevejans et mes parents pour les corrections ; Paul Huot-Pleuroux et la Fondation Jean-Rodhain pour le soutien financier.

Préface

Se donner comme tâche d'attirer l'attention non seulement sur un visage contemporain de la charité, celui de Mgr Rodhain, mais sur la création de la figure sociale que représente le Secours catholique, tel a été le projet de la magnifique thèse soutenue par Luc Dubrulle devant un jury conjoint d'historiens de la Sorbonne et de théologiens de l'Institut catholique de Paris. C'est le fruit légèrement remanié de ce travail académique qui est offert ici dans cet ouvrage qui mérite d'être salué. Les productions théologiques et historiennes de ce type et de ce niveau sur les acteurs de la charité sont suffisamment rares en France pour qu'on ne manque pas l'occasion de signaler celles qui s'engagent dans cette voie. En effet, on ne possédait pas à cette heure d'histoire de la fondation du Secours catholique alors que depuis un demi-siècle, cette institution est un fait central et incontournable de la charité. On ne possédait pas non plus de travail proprement théologique sur son fondateur qui pourtant fut salué un jour par le pape Jean XXIII avec ces mots : « Vous, c'est la Charité ! » Ce double travail historique et théologique s'inscrit comme réponse à la préoccupation théologique de Mgr Rodhain qui se désolait de voir la théologie de la charité désertée.

Mgr Rodhain savait que l'engagement caritatif et humanitaire n'est pas la chasse gardée des chrétiens. Il est commun à tous ceux qui s'intéressent à la solidarité entre les hommes et les femmes de ce monde. Parce qu'ils ne sauraient penser et éprouver ce monde comme humain et habitable sans la compassion, le souci de l'autre et le don de soi, ceux-ci veulent imprimer leur marque sur les

rapports humains et redonner à chacun sa place dans la famille humaine. Mais sans minimiser que cet engagement peut exister d'un simple point de vue humaniste et séculier et qu'on n'a pas besoin d'être chrétien pour être épris de souci de l'autre, Mgr Rodhain appelait de tous ses vœux l'exploration du lien qui existe entre l'expérience spirituelle chrétienne et la charité en actes. Seule une théologie de la charité pouvait s'y employer. Observateur des pratiques, il voyait bien que depuis la deuxième moitié du ^{XX}^e siècle, la tendance dans nos églises était de lier foi et engagement caritatif par le biais d'une simple relecture opérée dans l'après-coup. Cette relecture donnait un sens à l'engagement des militants mais elle ne permettait plus de mesurer la portée pratique de la foi en tant qu'elle détermine des engagements. D'où un véritable écartèlement vécu dans les communautés chrétiennes entre une laïcisation extrême de la réflexion sur l'agir humanitaire ou sa re-spiritualisation massive par de nouveaux courants porteurs d'une forte exigence identitaire.

S'appuyant sur le millier d'écrits de Mgr Rodhain et l'action du Secours catholique, Luc Dubrulle ouvre ici de nouvelles perspectives pour le théologien moraliste et l'historien du catholicisme en dirigeant sa recherche vers ce qu'il nomme, le « type de figure sociale de charité » que révèle la fondation du Secours catholique. La problématique de départ de l'auteur peut se formuler de la façon suivante : partant du constat commun d'une crise théorique sur la charité aujourd'hui, qu'en est-il dans la pratique ? Deux hypothèses aident à formuler le programme de recherche : l'analyse de la pratique pourrait permettre de mieux comprendre la crise théologique et l'analyse de la pratique, par la déconstruction qu'elle opère, pourrait être un chemin pour une reconstruction d'une théologie de la charité.

Pour mettre en œuvre cette problématique, Luc Dubrulle a dû se faire historien. Il faut saluer ici le travail remarquable d'archiviste

qui a été fait pour renouveler la possibilité d'interpréter non seulement la fondation du Secours catholique mais aussi le positionnement de Mgr Rodhain au sein d'un catholicisme intégral. Ce travail d'historien a permis une élucidation entre intransigeantisme et intégralisme d'une part, et la recomposition possible de l'intégralisme dans la modernité d'autre part, pour une compréhension plus exacte du mouvement catholique au XX^e siècle. La pertinence de cette distinction et la pensée de cette recomposition se sont imposées à Luc Dubrulle dans la résistance de la figure de Mgr Rodhain et dans la confrontation avec d'autres travaux historiques. Rodhain apparaît sous la plume de l'auteur comme un intransigeant théorique alors que son intégralisme pratique contenait d'épouser résolument la modernité jusque dans sa face proprement politique.

C'est toute la richesse d'un travail conjoint d'histoire et de théologie qui s'affirme dans cet ouvrage. Stimulé dans son travail par l'objectif de compatibilité et de service réciproque entre sciences humaines et théologie que formule le sociologue Luc Boltanski, Luc Dubrulle n'arrête pas de se poser les questions suivantes : Qu'est-ce que ces résultats historiques donnent à penser théologiquement ? En quoi ce développement théologique permet de mieux éclairer l'histoire ? Cette recherche de la compatibilité des épistémologies a trouvé un lieu de résolution dans le concept de « figure sociale de la charité » qui permet de tenir ensemble un certain nombre de couples d'oppositions : individuel et collectif, pratique et représentation, bien externe et bien interne, tradition et présent, charisme et institution, vertu collective et vertu personnelle, action personnelle et action du corps institutionnel. La figure peut contenir un déploiement temporel et l'on peut rendre compte à l'intérieur d'elle des mouvements de liaison et de déliaison qui peuvent se produire entre les pratiques et les représentations au fil de l'histoire. Permettant de respecter la consistance historique complexe de l'objet étudié, la figure sociale

de charité s'offre également à une interprétation proprement théologique.

Cette brève présentation qui ne veut pas mordre sur la découverte du texte aura atteint son terme et son but avec l'ajout d'un dernier mot. Ce sera pour dire qu'on se réjouit grandement d'accueillir dans la collection « Théologie à l'Université » ce travail de thèse car une université ne va jusqu'au bout de sa vocation qu'en engageant des recherches qui renouvellent la connaissance et l'accroissent. La joie est d'autant plus grande, que dans le cadre d'une université catholique, mettre l'étude de la charité au cœur de la recherche, c'est aussi rendre témoignage de la transcendance dans laquelle s'origine le souci de l'autre et l'amour du prochain. Si la foi chrétienne nous fait entrer dans l'expérience d'être des personnes aimées de leur Dieu et animées par son Esprit d'amour, nous ne pouvons pas renoncer à comprendre comment l'expérience spirituelle peut relancer l'appel à donner sans compter, à refuser d'habiter un monde peuplé de victimes ou de laissés-pour-compte au nom même d'un amour digne de foi.

Geneviève Médevielle, S.A.

Sigles et abréviations

AAS:	<i>Acta Apostolicae Sedis.</i>
ACA:	Assemblée des cardinaux et archevêques de France.
ACJF:	Association catholique de la jeunesse française.
ACO:	Action catholique ouvrière.
ACG:	Action catholique générale.
ACI:	Action catholique indépendante (renommée plus tard « des milieux indépendants »).
ACR:	Action catholique rurale.
ASS:	<i>Acta Sanctae Sedis.</i>
CIAC:	Comité international de l'aumônerie catholique.
CCIF:	Centre catholique des intellectuels français.
CCCF:	Comité catholique contre la faim.
CCFD:	Comité catholique contre la faim et pour le développement.
CCS:	Comité catholique de secours.
CE:	Conférence épiscopale.
CGV:	Jean RODHAIN, <i>Charité à géométrie variable</i> , Paris, SOS/Desclée de Brouwer, 1969, 315 p.
CGV ² :	Jean RODHAIN, <i>Charité à géométrie variable</i> , tome II, Paris, L'Atelier, 2006, 220 p.

- CIDOC: Centre d'information et de documentation du Secours catholique, 106 rue du Bac, Paris.
- CIDSE: Coopération internationale pour le développement et la solidarité.
- CIMADE: Comité inter-mouvements auprès des évacués.
- CNAEF: Centre national des archives de l'Église de France, 35 rue du Général-de-Gaulle, Issy-les-Moulineaux.
- DM: Jean RODHAIN, *Derniers messages*, Paris, SOS, 1985, 145 p.
- FAO: Food and Agricultural Organisation.
- IRFED: Institut international de recherche et de formation en vue du développement harmonisé.
- JAC: Jeunesse agricole catholique.
- JIC: Jeunesse indépendante chrétienne.
- JOC: Jeunesse ouvrière chrétienne.
- JR: Jean Rodhain.
- LFACF: Ligue féminine d'action catholique française.
- LFI: Jean RODHAIN, *Lourdes, des fleurs inattendues*, Lourdes, NDL Éditions, 2005, 160 p.
- MFR: Mouvement familial rural.
- MPF: Mouvement populaire des familles.
- MRP: Mouvement républicain populaire.
- MSC: *Messages du Secours catholique*.
- MICIAC: Mouvement des ingénieurs et chefs d'industrie d'action catholique.
- MIJARC: Mouvement international de la jeunesse agricole et rurale catholique.
- ONG: Organisation non gouvernementale.

- PUG: Pontificia Università Gregoriana.
- SC: Secours catholique.
- SCF: Secours catholique français.
- SCI: Secours catholique international.
- TAFDM: Jean RODHAIN, *Toi aussi fais de même*, textes présentés par Paul HUOT-PLEUROUX, Paris, SOS, 1980, 203 p.
- UCP: Union des chrétiens progressistes.
- UOCF: Union des œuvres catholiques de France.
- UNIOPSS: Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux.
- VMB: Jean RODHAIN, *La Vierge Marie et le berger*, Paris, SOS, 1988, 127 p.

Conventions d'écriture

Pour la désignation des organismes, nous avons adopté l'usage contemporain recommandé par le *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*¹ qui consiste à ne conserver habituellement la majuscule que pour le premier mot de la locution.

Nous avons adopté les mêmes consignes de sobriété pour l'usage général des majuscules.

Pour la cohérence de l'ensemble du texte, ces dispositions ont conduit à corriger en ce sens les textes cités – sauf exception à valeur significative majeure –, à l'exclusion des indications bibliographiques pour lesquelles a été conservée la typographie originale.

1. *Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, Imprimerie nationale, s. d., 196 p.

Introduction

« La théologie de la charité est en 1976 une théologie sous-développée. Depuis la catéchèse jusqu'aux soutenances de thèses théologiques, il reste un travail d'actualité à réaliser pour réhabiliter et rajeunir la notion de charité². » Ainsi s'exprimait Mgr Jean Rodhain à l'assemblée générale du Conseil pontifical *Cor unum*, appelant à « un enseignement rajeuni de la vertu théologale de charité à l'usage des clercs et des laïcs de l'an 2000³ ».

Force est de constater que son appel, du moins en langue française, a été peu entendu. Certes, on trouve quelques études circonstanciées, notamment dans les colloques de la Fondation Jean-Rodhain⁴, en marge desquels se situe la contribution de René Coste⁵; certes, des auteurs reprennent la question des vertus

2. Jean RODHAIN, pièce jointe aux conclusions de l'assemblée générale de *Cor unum* des 25-29 mai 1976. Publiée dans Jean RODHAIN, *Toi aussi fais de même*, textes présentés par Paul HUOT-PLEUROUX, Paris, SOS, 1980, p. 36-38.

3. *Ibid.*

4. La Fondation Jean-Rodhain a organisé treize colloques dont les titres sont significatifs: *La Charité aujourd'hui* (1981), *Droits de l'homme, défi pour la charité?* (1982), *La Charité à l'épreuve des cultures* (1984), *Médias et Charité* (1986), *Charité et pouvoirs publics* (1988), *Les exclus de la solidarité: nouveau défi pour la charité* (1990), *Qui est mon prochain?* (1992), *Droit d'asile, devoir d'accueil* (1994), *Le défi des pauvres* (1996), *Maîtriser les violences. Le combat de la charité* (1998), *Responsabilité citoyenne et charité* (2000), *Aux sources de la charité: les spiritualités* (2002), *Le don: une dynamique d'échange?* (2004). Chaque colloque est l'objet d'une mise en perspective de contributions à la fois théoriques et pratiques. Tous ces colloques ont fait l'objet d'une publication dirigée par Paul Huot-Pleuroux, délégué de la Fondation Jean Rodhain de 1981 à 2006. Cf. bibliographie, *infra*, p. 502-503.

5. René COSTE, *L'amour qui change le monde. Théologie de la charité*, Paris, SOS, 1981, 261 p.

théologiques, mais dans une optique qui est plutôt celle d'une théologie spirituelle⁶ ou d'une reprise de théologie thomiste⁷. Du point de vue de la théologie morale francophone, la dernière contribution majeure sur la charité est celle du père Gilleman⁸, à laquelle Renzo Caseri a consacré sa thèse, en proposant une relecture contemporaine⁹. C'est en Allemagne qu'on trouve les travaux les plus importants¹⁰; mais le paysage théologique francophone reste pour l'instant peu fréquenté sur le terrain d'une théologie morale de la charité. C'est la raison de l'ouverture des « chaires Jean-Rodhain » dans les différentes facultés catholiques françaises de théologie¹¹. Notre travail trouve d'ailleurs son point de départ historique dans la séance d'inauguration de la chaire Jean-Rodhain de l'Institut catholique de Paris.

Si l'on constate un déficit de la recherche théologique sur la charité, les pratiques caritatives des chrétiens n'ont pourtant pas cessé. Mieux, après un temps de contestation structurelle de leur légitimité au profit d'actions plus directement politiques, elles connaissent depuis une vingtaine d'années un regain de plausibilité,

-
6. Philippe FERLAY, *Les vertus théologiques : foi, charité, espérance*, Paris, Desclée, 1991 ; et plus récemment : Albert ROUET, *Trois vertus pour exister*, Paris, Saint-Paul, 2000.
 7. Laurent SENTIS, *De l'utilité des vertus*, Paris, Beauchesne, 2004, 404 p. ; Olivier PERRU, « Actualiser la vision thomiste de l'acte de charité », *Revue des sciences religieuses*, 78/4, 2004, p. 539-563.
 8. Gérard GILLEMAN, *Le primat de la charité en théologie morale*, Bruxelles, Desclée de Brouwer, 1954, 373 p.
 9. Renzo CASERI, *Il principio della carità in teologia morale: dal contributo di G. Gilleman a una via di riproposta*, Milano, PUG, 1995, 239 p.
 10. Bilan germanophone dans Norbert METTE, « Caritas/Charité : point de vue de la théologie pratique », dans Peter EICHER (dir.), *Nouveau Dictionnaire de Théologie*, adaptation française sous la direction de Bernard Lauret, Paris, Cerf, 1996, p. 89-108.
 11. Des « chaires Jean-Rodhain », pour l'étude de la charité, ont été fondées à Lyon en 1988, à Toulouse en 1990, à Paris en 2000, à Angers en 2002, à Lille en 2004 et au Centre Sèvres en 2005. Les travaux les plus importants ont été publiés par la chaire Jean-Rodhain de Lyon : Benoît-Marie DUFFÉ (dir.), *Agapè. Sources et interprétation de la charité*, Lyon, Profac, 1999, 196 p. ; Isabelle CHAREIRE (dir.), *Le souci de l'autre, une exigence spirituelle. Comment Bouddhisme, Christianisme et Judaïsme l'expriment-ils ?*, Lyon, Profac, 2005, 108 p.

reconnu tant par l'ensemble de la population¹² que par les pouvoirs politiques¹³. Pour autant, ces pratiques se trouvent être déconnectées de leur fondement : on accueille le caritatif mais non la charité¹⁴. Car dans le même temps, le discours sur la charité, fixé à des pratiques anciennes aujourd'hui contestées, manque de crédibilité, au point qu'on hésite à employer le mot. L'évolution des pratiques caritatives n'a pas été accompagnée d'une évolution du discours sur la charité¹⁵ ; sans doute tient-on là une des explications de la sécularisation des actions caritatives. Aussi, comme le désirait Mgr Rodhain, l'évolution de la pratique caritative des chrétiens appelle toujours son versant théorique.

-
12. « Le soupçon, convenons-en, est devenu plus rare. Lorsqu'elle existe encore, la critique est devenue plus nuancée et il semble que l'ensemble des réalisations dites caritatives profite du crédit global dont bénéficie l'action humanitaire d'urgence, dans laquelle les ONG de toute inspiration se côtoient et, à certains égards, se légitiment mutuellement. » Gilbert VINCENT, « Caritatif ou solidarité ? Perspectives d'analyse », dans Gilbert VINCENT (dir.), *La place des œuvres et des acteurs religieux dans les dispositifs de protection sociale : de la charité à la solidarité*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 11-12.
 13. « Les associations apparaissent maintenant comme des acteurs incontournables parce que leur légitimité, reposant en partie sur le bénévolat, accrochée en partie à des vieilles traditions chrétiennes, revivifiée en partie par l'État providence est très grande. Parce qu'elles n'ont jamais cessé de veiller et de résister, on reconnaît leur rôle de subsidiarité. » Dan FERRAND-BECHMAN, « Réponses anachroniques ? (Le marché de la charité) », *Esprit*, n° 145, 1988, p. 58. « Les pouvoirs publics manifestent moins de méfiance que par le passé vis-à-vis des initiatives "privées", même lorsque celles-ci affichent des motifs religieux susceptibles de heurter une sensibilité laïque. [...] La conjoncture s'avère propice à un réexamen serein de la place et de la fonction du caritatif » Gilbert VINCENT, *op. cit.*, p. 12-13.
 14. Sur la déliaison contemporaine entre le caritatif et la charité chrétienne et la nécessité de penser à nouveaux frais ce lien, voir Geneviève MÉDEVIELLE, « Spiritualités et chemins de la charité », dans Paul HUOT-PLEUROUX (dir.), *Aux sources de la charité : les spiritualités. Actes du 12^e colloque de la Fondation Jean-Rodhain, Lourdes, 23-26 octobre 2002*, Paris, Cerf, 2003, p. 43-59.
 15. « En dépit d'un discours parfois très conservateur, elles [les associations caritatives confessionnelles] ont développé des pratiques novatrices en s'adaptant à la réalité mouvante du terrain social et à l'émergence d'une société marquée par la diversification des demandes d'assistance, mais aussi par l'éclatement des modalités d'appartenance au christianisme. » Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN et Denis PELLETIER, « Introduction », dans Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN et Denis PELLETIER (dir.), *La charité en pratique. Chrétiens français et allemands sur le terrain social : XIX^e-XX^e siècles*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999, p. 11.

Puisque la pratique présente une certaine plausibilité, alors c'est en partant d'elle que nous pourrions poser quelques pierres à une reconstruction¹⁶ d'une théologie morale de la charité. Depuis soixante ans, le visage de la charité catholique en France s'est manifesté tout particulièrement dans l'ensemble formé par Mgr Rodhain et le Secours catholique. En effet, créé en 1946 par l'Assemblée des cardinaux et archevêques de France, le Secours catholique a été confirmé en 1999 par le président de la Conférence épiscopale « pour que, dans l'Église, le Christ ressuscité continue à être le Bon Samaritain de l'humanité d'aujourd'hui¹⁷ ». Ce service se présente donc comme la figure principale de la charité de l'Église catholique en France. L'importance du personnage de Mgr Rodhain (1900-1977) dans la fondation et le développement du Secours catholique (il en est le secrétaire général durant vingt-cinq ans et le préside activement jusqu'à sa mort), son émergence dans la société nationale et internationale, son insistance à penser l'action caritative en articulation avec la vertu de charité, sa recherche d'une « pédagogie de la charité », tendent à le poser comme un pôle spécifique dans l'ensemble du Secours catholique. Pour autant, l'homme d'action qu'il est d'abord, interdit de l'isoler du réseau social dans et pour lequel il travaille. De même, son discours n'est compréhensible qu'au sein de la pratique sociale qu'il entraîne. Aussi, c'est l'ensemble constitué par « Mgr Rodhain et le Secours catholique » qui constitue la figure sociale que nous nous proposons d'étudier, en tentant d'en saisir la genèse et l'évolution, en vue d'éclairer le présent dans une perspective théologico-morale.

16. Denis Müller pense l'éthique théologique comme « généalogie, critique et reconstruction ». Denis MÜLLER, *L'éthique protestante dans la crise de la modernité. Généalogie, critique, reconstruction*, Genève, Labor et Fides, 1999, 369 p.

17. Mgr Louis-Marie BILLÉ, « Éléments de discernement pour notre pastorale. Discours de clôture de l'assemblée plénière de l'Épiscopat, Lourdes, 10 novembre 1998 », *La Documentation catholique*, tome 95, n° 2193, 6 décembre 1998, p. 1042.

C'est dans l'horizon intellectuel et méthodologique de la « théologie pratique », telle que l'ont notamment formalisée et mise en œuvre, respectivement, René Marlé¹⁸ et Jacques Audinet¹⁹, que nous voudrions déployer ce travail. La dénomination proprement pratique d'une telle théologie qualifie moins sa visée, dans le sens de son application possible dans la pastorale, que sa méthode : la théologie pratique se saisit de la pratique des chrétiens comme un moment obligé de son élaboration. Cette manière de faire de la théologie requiert des outils pour se saisir de la pratique en question ; elle appelle l'usage des sciences humaines. « La théologie pratique postule une analyse scientifique des diverses situations de l'Église, et doit pour cela faire appel à la sociologie, aux sciences politiques, à l'histoire²⁰. »

L'examen bibliographique de la production proprement historique sur Mgr Rodhain et le Secours catholique manifeste une carence scientifique. On se trouve tout particulièrement en présence d'une biographie de Mgr Rodhain établie quelques années après sa mort par Jean Colson et Charles Klein²¹. Forte de plus de sept cents pages, elle présente un vif intérêt par la masse de renseignements offerts par deux personnes qui ont été des proches de Mgr Rodhain, mais elle serait plus à ranger du côté des témoignages. En effet, du point de vue de la science historique, elle présente deux inconvénients : tous les textes cités et les événements mentionnés sont la plupart du temps sans références

18. René MARLÉ, *Le projet de théologie pratique*, Paris, Beauchesne, 1979, 127 p. ; ainsi que ses cours à l'Institut supérieur de pastorale catéchétique (1982-1984).

19. Jacques AUDINET, *Écrits de théologie pratique*, Ottawa, Novalis, 1995, 284 p. ; ainsi que ses cours à l'Institut supérieur de pastorale catéchétique (1982-1984).

20. René MARLÉ, *Le projet de théologie pratique*, op. cit., p. 101.

21. Jean COLSON et Charles KLEIN, *Jean Rodhain prêtre*, tome I : *D'une enfance timide aux audaces de la Charité. 1900-1946*, Paris, SOS, 1981, 302 p. ; Jean COLSON et Charles KLEIN, *Jean Rodhain prêtre*, tome II : *Le temps des grandes réalisations et du rayonnement mondial. 1946-1977*, Paris, SOS, 1984, 432 p. Sur la période de la guerre, on peut ajouter : Charles KLEIN, *Le diocèse des barbelés*, Paris, Fayard, 1973, 403 p. ; et : Charles KLEIN, *Et moi je vous dis : « Aimez vos ennemis. » L'Aumônerie catholique des prisonniers de guerre allemands. 1943-1948*, Paris, SOS, 1989, 158 p.

et invérifiables; le style est souvent hagiographique. Les écrits historiques postérieurs se sont constitués à partir de cette biographie, devenue la matière première de toute étude nouvelle²². On a pris l'habitude de citer Jean Rodhain de façon intemporelle dans la pagination de Colson et Klein, et de répéter de bonne foi les inexactitudes que leurs livres comportent, à commencer par la date de naissance de Jean Rodhain²³.

Cette carence nous a conduit à entrer dans le travail de l'historien avec les conseils du professeur Jean-Marie Mayeur²⁴. La première tâche consista dans l'établissement et l'étude détaillée du corpus des écrits de Mgr Rodhain²⁵. La collaboration d'Hélène Versavel, permanente du Secours catholique, a permis d'établir une édition informatique de l'ensemble des mille soixante-dix-sept écrits publiés, désormais à disposition sous l'appellation : « Base Jean-Rodhain²⁶ ». Notre second labeur tint dans l'ouverture des archives de Mgr Rodhain. Celles-ci avaient été soigneusement classées par sa fidèle secrétaire, M^{lle} Françoise Mallebay, mais elles n'avaient jamais fait l'objet d'un inventaire. Avec les

22. Jean-Marie LÉVRIER-MUSSAT, *Prier 15 jours avec Mgr Rodhain, fondateur du Secours catholique*, Paris, Nouvelle Cité, 2000, 124 p.; Christophe HENNING, *Vous, c'est la charité!*, Paris, Sarment, 2002, 257 p. C'est aussi le cas des pages qu'André Gueslin consacre au Secours catholique à partir du travail d'un de ses étudiants: André GUESLIN, *Les gens de rien. L'histoire de la grande pauvreté en France au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2004, p. 185-200.

23. Selon tous les documents officiels contenus dans ses archives, Jean Rodhain est né le 29 janvier 1900. Jean Colson et Charles Klein la datent du 27 janvier 1900. Jean COLSON et Charles KLEIN, *Jean Rodhain prêtre*, tome I, *op. cit.*, p. 13 et 4^e de couverture. Cette erreur est encore présente dans le tout récent: Jean RODHAIN, *Charité à géométrie variable*, tome II, Paris, L'Atelier, 2006, p. 11.

24. Cet apprentissage fut notamment effectué dans les séminaires du département d'Histoire des religions et anthropologie religieuse de l'université Paris-Sorbonne. Outre le séminaire méthodologique, le professeur Jean-Marie Mayeur nous accueillit deux années de suite – 2000-2002 – dans son propre séminaire de recherche intitulé: « Enseignements et pratiques sociales des Églises au XX^e siècle. »

25. On trouvera l'état des lieux des textes publiés p. 459-460.

26. La « base Jean-Rodhain » est accessible sur le réseau intranet du Secours catholique. Chaque texte est muni de mots-clés et fait l'objet d'une courte notice.

conseils du personnel du Centre national des archives de l'Église de France à Issy-les-Moulineaux, nous nous sommes attelé à la numérotation, la mise en boîtes et l'inventaire de ces archives en provenance de la cité Saint-Pierre de Lourdes²⁷. Cela permit un rapport concret avec l'histoire du Secours catholique et surtout avec celle de Mgr Rodhain. L'approche des notes, des tracts, des agendas, des lettres, de la documentation, des dossiers, des façons de ranger, constituent un mode d'acclimatation au monde de pensées et d'actions d'un homme, à ses relations, à sa façon de gouverner. Elle est tout en même temps l'entrée respectueuse dans l'intimité d'un homme et un observatoire privilégié du cœur d'une institution. Elle permet d'esquisser un récit et de mettre le doigt sur des problèmes. Ceux-ci sont souvent révélateurs d'enjeux plus profonds qui sont à dénouer pour mieux éclairer la figure qu'on cherche à décrire. La fréquentation des archives en leur irréductible résistance entraîne un mouvement incessant de questionnement et d'approfondissement pour mieux comprendre.

L'histoire religieuse est de plus en plus attentive aux configurations mentales, aux croyances, et à leurs effets sur la vie de ceux qui en sont les sujets. Pour mieux faire ce travail, Françoise Hildesheimer invite même l'historien à approcher la théologie : « Pour en démêler les rouages, l'historien doit emprunter à la science du théologien, du canoniste, pour pénétrer à l'intérieur du système qu'il désire décrire et connaître²⁸. » La convocation de la théologie peut donc s'inscrire comme exigence d'un travail

27. Il nous est agréable de remercier les responsables du Secours catholique d'une part, ceux du Centre national des archives de l'Église de France d'autre part, pour leur confiance à notre égard. Ces 485 boîtes constituent à proprement parler le fonds historique principal du Secours catholique et contiennent les archives personnelles de Mgr Rodhain. Elles constituent au CNAEF la série 3 CO. Elles complètent la série 6 CO qui regroupe les archives de l'Aumônerie générale de l'abbé Rodhain. D'autres archives du Secours catholique se trouvent en son siège national et dans ses différentes cités.

28. Françoise HILDESHEIMER, *L'histoire religieuse*, Paris, Publisud, 1996, p. 120.

vraiment historique²⁹. Dans le « manifeste » qui commande la monumentale *Histoire du christianisme*, Charles Pietri considère les théologies qui servent de référence aux fidèles comme appartenant à l'histoire³⁰. C'est dire que notre familiarité théologique fut un atout dans l'effort de compréhension et de description des représentations à l'œuvre dans la pratique de Mgr Rodhain et du Secours catholique.

Si la phase de recherche pouvait supporter des moments appartenant plutôt à l'histoire et d'autres plutôt à la théologie, l'exposition des résultats se devait de présenter un ensemble cohérent recevable au canon de chacune de ces sciences. Nous fûmes aidé dans cette entreprise par la mise en œuvre du concept de « figure sociale de charité », objet d'un séminaire de recherche du professeur Geneviève Médevielle³¹.

Le terme « figure sociale » est employé notamment par des journalistes et des observateurs, des politologues, parfois par des sociologues mais sans en faire un concept³², quand ils veulent

29. Cf. Nicole LEMAÎTRE, « L'historien et la théologie. Jalons pour une analyse des fonctions de la théologie et de l'histoire », dans Institut catholique de Paris - Faculté de théologie et de sciences religieuses, *La responsabilité ecclésiale de la théologie*, Paris, Association André Robert, 2003, p. 101-125.

30. « À l'histoire du christianisme appartiennent les mouvements de spiritualité, les élaborations intellectuelles, les instruments conceptuels avec lesquels les générations successives des chrétiens se sont inquiétées d'exprimer dans le langage de leur temps le donné immédiat de leur foi en Dieu. Ces théologies appartiennent à l'histoire parce qu'elles ont servi plus ou moins clairement de référence aux fidèles au-delà de cercles spécialisés, et en même temps parce qu'elles jalonnent une histoire de la culture, marquant encore de son empreinte le temps présent. » Charles PIETRI (†), « Manifeste », dans Jean-Marie MAYEUR, Charles (†) et Luce PIETRI, André VAUCHEZ, Marc VENARD (dir.), *Histoire du christianisme des origines à nos jours*, tome XIV, *Anamnèsis*, Paris, Desclée, 2001, p. 8.

31. « Pour une définition de la figure sociale de la charité », séminaire du Cycle des études du doctorat de la Faculté de théologie et de sciences religieuses, chaire Jean-Rodhain, Institut catholique de Paris, année universitaire 2000-2001.

32. Le mot « figure » seul est aussi employé plus largement par un certain nombre de sociologues pour désigner un ensemble d'individus, semblables sous un angle d'observation (ainsi : Danièle HERVIEU-LÉGER, *Le pèlerin et le converti*, Paris, Flammarion, 1999) ou aligner diverses réalités sociales (ainsi le titre d'un numéro de la revue *L'homme et la société* : « Figures de l'auto-émancipation sociale », n° 132-133, 1999/2-3).

généraliser et typer un ensemble d'individus, semblables sous un angle d'observation. Ainsi parle-t-on de la figure sociale de l'immigré, de l'enfant travailleur³³, du chômeur³⁴, de l'intellectuel, du clandestin³⁵, du travailleur informel³⁶. Ainsi comprise, d'un point de vue sociologique, la « figure sociale » pourrait correspondre, du côté de la matière (en tant que faits sociaux non scientifiques), à l'« idéal-type » ou au « modèle » construit par le savant³⁷. La « figure sociale » relèverait alors de l'observation plus ou moins spontanée ; elle renverrait à quelque chose comme une « pré-notion³⁸ », non critiquée (et s'offrant comme telle à la critique savante), mais utile. Elle pourrait correspondre à ce qui s'appréhende comme « fait social » et appelle la construction d'un « modèle » pour en rendre compte. Dans une première acception, la « figure sociale » pourrait être définie comme un ensemble d'individus ou de rapports d'individus, ayant le caractère d'une unité sociale qui se différencie du fond de la société³⁹. C'est donc quelque chose de visible, qui présente un visage, saisissable par le « sens commun⁴⁰ ».

33. *Le Monde diplomatique*, janvier 1998, p. 1.

34. Mogniss H. ABDALLAH, agence IM'média, 28 mai 1998. Article paru dans la revue *Alice* n° 1, automne 1998.

35. Claude-Valentin MARIE, « Entre économie et politique : le clandestin, une figure sociale à géométrie variable », dans *Pouvoirs*, n° 47, Paris, PUF, 1988, p. 76-92.

36. A. LAKIAA, *Le travailleur informel, figure sociale à géométrie variable (Le travail à domicile)*, Éd. Mars 96, 16 pages.

37. On se réfère ici à la terminologie et à la méthode mises au point par Max Weber. Sur ce sujet, voir notamment : Raymond ARON, *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 1974, p. 519-522. Et aussi : Pierre BOURDIEU, Jean-Claude CHAMBOREDON, Jean-Claude PASSERON, *Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques*, Paris, Mouton (2^e éd. 1972), 1980, où on lit, au sujet de Max Weber, p. 246 : « Lorsqu'il s'agit d'expliquer des "constellations historiques singulières" (formations sociales, configurations culturelles ou événements), les constructions idéal-typiques du sociologue peuvent "rendre le service" de conduire à la formulation d'hypothèses et de suggérer les questions à poser à la réalité ; elles ne sauraient procurer, par elles-mêmes, aucune connaissance de la réalité. »

38. Émile DURKHEIM, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF (1895), 1977, p. 15-19.

39. Définition élaborée par combinaison des définitions respectives de « figure » et de « social » par : Dictionnaire français Hachette, édition informatique, Multimédia Hachette/Hachette Livre, Paris, 1999.

40. Sur la notion de « sens commun », Antonio GRAMSCI, *Gramsci dans le texte*, Paris, Éditions sociales, 1977, notamment p. 171 *sqq.*

À ce moment de l'interrogation, on peut alors se demander s'il ne serait pas plus prudent de s'en tenir à des concepts déjà définis comme celui de « modèle », plutôt que de s'aventurer en terre non balisée. Cependant, l'analyse de la façon dont un politologue, Claude-Valentin Marie⁴¹, utilise ce concept, nous indique que la « figure sociale » peut présenter quelque avantage sur le « modèle ». En utilisant « figure sociale », cet auteur peut tenir dans la figure des pratiques et des représentations, ainsi que la façon dont les unes et les autres peuvent se lier ou se délier, dans une évolution historique. Là où le « modèle » aurait amené à opérer des coupes à intervalles temporels, conduisant donc à distinguer plusieurs modèles, la « figure sociale » permet d'intégrer une certaine plasticité historique. Étant peu définie, n'appartenant pas à une science en particulier, la « figure sociale » s'offre alors à nous de façon suffisamment façonnable pour que nous puissions l'ajuster à nos travaux, et forger notre définition en prenant des options, de telle sorte qu'elle soit recevable du point de vue historique et du point de vue théologique.

On pourrait définir la « figure sociale » à partir du seul point de vue du spectateur : elle consisterait en l'image que l'on se fait d'une réalité sociale. La figure serait ainsi du seul côté de l'apparence, de la représentation dans le sens commun, de la « figuration ». Contre cette option restrictive, nous incluons dans la figure la réalité sociale dont il s'agit, sans exclure pour autant l'image de la réalité. Par réalité sociale, nous entendons un ensemble suffisamment cohérent d'agents en action, ou en capacité d'action, ainsi que les actes qu'ils posent, leurs pratiques. Les acteurs engagés dans des pratiques ont eux-mêmes des représentations, des motivations, des légitimations : parce que les acteurs sont insécables, nous choisissons de considérer cet ensemble théorique comme faisant également partie de la figure sociale. La figure sociale comprend donc les acteurs, leurs pratiques et leurs représentations, ainsi que l'image sociale de l'ensemble

41. Claude-Valentin MARIE, *op. cit.*

qu'ils forment. Nous considérons le déploiement historique de ces divers éléments comme faisant également partie de la figure : la figure sociale inclut la dimension temporelle.

Dans la figure, nous considérons à la fois l'acte singulier d'une personne et l'action d'un collectif⁴². L'action collective est plus que la résultante d'une somme d'actes singuliers, et elle n'existe pas sans eux. Et les actes singuliers sont dotés d'une efficacité spécifique parce qu'ils sont engagés dans la figure. S'ils sont bien les actes posés par une personne, ils le sont par une personne se pensant comme faisant partie d'un collectif, et qui pense son acte comme partie d'une action collective. Ainsi dans la figure, le couple acte personnel/action collective est lié au couple personne/collectivité et en constitue l'expression⁴³. L'acte est ainsi compris comme expression d'une appartenance, et donc d'une identité vécue comme identité relationnelle. En quelque sorte, l'acte se dépossède dans le mouvement même où il s'effectue pour devenir la partie d'une action collective.

Mais s'en tenir aux seuls actes extérieurs limiterait notre objet. Ne faudrait-il pas s'avancer dans la considération de l'acteur engagé dans la pratique ? L'approche philosophique d'Alasdair MacIntyre nous provoque précisément à remonter des pratiques aux vertus. MacIntyre définit la pratique comme « toute forme cohérente et complexe d'activité humaine coopérative socialement établie, par laquelle les biens internes à cette activité sont réalisés en tentant d'obéir aux normes d'excellence appropriées⁴⁴ ». Cette considération des « biens internes » s'effectuant dans une

42. Sur la notion d'action collective : Patrice MANN, *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*, Paris, Armand Colin, 1991, 155 p.

43. Sur ce point, il y aurait lieu de s'interroger si ce qu'écrit Hannah Arendt sur l'action comme expression d'une personne peut se déployer au sujet de l'action collective. Hannah ARENDT, *Condition de l'homme moderne*, traduction par Georges Fradier de l'anglais [*The Human Condition*], Paris, Pocket, 1994, 415 p.

44. Alasdair MACINTYRE, *Après la vertu. Étude de théorie morale*, traduction par Laurent Bury de l'anglais [*After Virtue. A Study in Moral Theory* (1981) 1984], Paris, PUF, 1997, p. 183.

figure sociale nous est utile : elle permet de caractériser la figure sans nous en tenir aux seules productions externes. De ce fait, l'acteur engagé dans une pratique est mis en relation non seulement avec ceux qui l'exercent aujourd'hui, mais également avec ceux qui l'ont exercée autrefois. Car les pratiques ont une histoire et des normes qui les régissent. Celui qui exerce une pratique a part à la tradition dans laquelle elle s'inscrit et aux vertus qui permettent de l'accomplir⁴⁵. Du coup, la narration de l'évolution des pratiques dans une figure est liée à celle de l'évolution des vertus et des vices⁴⁶. Nous considérons donc les traditions comme faisant partie de la figure. Il est à cet égard très indicatif qu'un sociologue comme Luc Boltanski ait recours à l'analyse des textes des traditions pour comprendre les capacités cognitives que les acteurs engagent dans leurs pratiques⁴⁷. Aussi est-il légitime d'intégrer des textes comme faisant partie d'une figure sociale avec toutes les variantes possibles de leurs herméneutiques, explicites ou cachées. C'est vrai des textes de la Tradition chrétienne auxquels se réfèrent Mgr Rodhain et les acteurs du Secours catholique. C'est également vrai du corpus des textes de Mgr Rodhain qui tiennent, dans la figure sociale du Secours catholique, une place importante et spécifique : on amputerait cette figure si l'on ne plaçait pas les éditoriaux de *Messages du Secours catholique* au cœur même de sa vie et de son action, comme une réalité de la figure, et non comme une source extérieure.

Ainsi, le concept de « figure sociale » peut sans doute faire partie de ce qu'Edgar Morin nomme *bridge-concept*, ce concept médiateur qui permet de faire droit aux raisons de la pensée complexe⁴⁸ ; il nous permet de tenir ensemble, dans l'unité de la figure, un certain

45. Alasdair MACINTYRE, *op. cit.*, p. 188.

46. Alasdair MACINTYRE, *op. cit.*, p. 190.

47. Luc BOLTANSKI, « Anthropologie et tradition » dans *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990, p. 144-152.

48. Edgar MORIN, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, ESF, 1990.

nombre de couples d'opposition : individuel/collectif, représentation/pratique, tradition/présent, charisme/institution, vertu collective/vertu personnelle, action collective/action personnelle. De plus, il ne semble pas y avoir de difficultés à associer « figure sociale » et « charité », si dans ce moment de la définition, on en reste du côté d'un ensemble d'acteurs qui qualifient de « charité » leurs pratiques, bref d'une figure sociale dont la charité fait partie des références explicites, faisant ainsi une confiance méthodologique aux dires des acteurs quand ils parlent de leurs pratiques. Ainsi défini, le concept de « figure sociale de charité » nous semble adéquat pour rendre compte historiquement de l'ensemble formé par Mgr Rodhain et le Secours catholique, depuis la création du Secours en 1946, jusqu'à la mort de Mgr Rodhain en 1977. En est-il de même au plan théologique ?

Dans son grand article méthodologique du *Manuel de théologie*⁴⁹, Joseph Doré suggère, en théologie, de partir du fait historico-social chrétien, c'est-à-dire pour nous, de partir de ce qui émerge de par l'analyse historique de cette figure sociale de charité. Ces pratiquants de la charité, et Mgr Rodhain en premier lieu, se disent des hommes et des femmes de foi. Il s'agit donc de partir de la foi elle-même, c'est-à-dire de la foi des chrétiens engagés dans la figure, de la façon dont ils la vivent, l'expriment, et l'agissent ! Il s'agit de partir de la *Fides Ecclesiae viventis*, de l'historico-social chrétien, d'une façon diachronique, en tant que les chrétiens qui se réclament de Jésus font référence à l'événement Jésus-Christ comme centre de l'histoire humaine ; et d'une façon synchronique, en examinant comment, dans la foi, s'articulent les discours et les pratiques. Ernst Troeltsch exprimait à sa façon ce même cahier des charges pour une théologie en phase avec la science historique :

49. Joseph DORÉ, « La responsabilité et les tâches de la théologie », dans Joseph DORÉ (dir.), *Introduction à l'étude de la théologie*, tome II, Paris, Desclée, 1992, p. 343-430.

« Répondre des enseignements de la foi non pas seulement pris comme tels, mais tels qu'ils sont de fait vécus et pratiqués par les croyants, et ainsi mis en œuvre dans l'histoire et la société dans le monde et la culture. Dans leur figure historique concrète par conséquent: en tant qu'ils ont à être (et sont) reçus et incarnés parmi les chrétiens, mais en tant aussi qu'ils sont ou négligés ou contestés ou rejetés parmi ceux qui ne sont pas chrétiens⁵⁰... »

Partant de figures sociales de charité, et les recevant de fait comme un objet constitué⁵¹, la théologie se met plus directement en acte, en considérant la foi des chrétiens engagés dans la figure, et la foi de ce corps social qui constitue la figure, la foi qui y est de fait confessée, exprimée, célébrée, vécue. Selon une expression de Johannes Baptist Metz, la théologie « est une herméneutique pratique du christianisme. C'est pourquoi elle doit essayer tout d'abord de dire et d'interpréter la figure, la forme concrète de la pratique chrétienne »⁵². La théologie peut contribuer à éclairer ce que produit la foi pour la pratique caritative. Elle cherche alors comment la référence personnelle et collective à une altérité confessée en Jésus-Christ, modifie la perception du sens de l'existence, la perception de l'humanité, et provoque de fait à l'action. Il s'agit d'explicitier l'« effet historique de la foi⁵³ ». La théologie cherche ce qu'il en est d'agir *coram Deo*: « Sa pointe consiste à

50. Ernst TROELTSCH, « À propos de la méthode historique et de la méthode dogmatique en théologie », *Histoire des religions et destin de la théologie*, Œuvres III, édition établie et commentée par Jean-Marc Tétaz (avec Lucie Kaennel), traduction de J.-M. Tétaz (avec A. Dumais et P. Goerens), introduction de P. Gisel et J.-M. Tétaz, Genève/Paris, Labor et Fides/Cerf, 1996, p. 381.

51. Réapparaît bien ici le grand intérêt, cette fois théologique, de la figure sur le modèle.

52. Guido VERGAUWEN, « Faire la théologie aujourd'hui. Le catholicisme en condition de postmodernité », dans Pierre GISEL et Patrick EVRARD (éd.), *La théologie en postmodernité*, Genève, Labor et Fides, 1996, p. 241.

53. Cela renvoie à tout ce que Klaus Demmer met en relief avec le concept de « *Wirkungsgeschichte* della fede ». L'effet historique de la foi joue tant au niveau de la raison morale universelle que de la raison morale du protagoniste singulier. Klaus DEMMER, *Interpretare e agire. Fondamenti della morale cristiana*, traduzione

comprendre toute réalité et toute possibilité sous l'horizon de la présence de Dieu au gré du déploiement de l'orientation que la foi confère la vie⁵⁴. »

Mais il nous faudra pouvoir rendre raison de la foi et de son opérativité pratique dans la figure, de telle sorte que, même sans la foi, cela puisse être entendu et – du moins en partie – compris ! Autrement dit, la théologie doit pouvoir fournir une part spécifique dans l'explicitation de la figure, et cette contribution doit être crédible du point de vue de la science historique. Parce que la théologie, à un titre spécifique, peut contribuer à une explication plus complète des fonctionnements actifs des sujets croyants, et des corps sociaux croyants, elle peut rendre un service scientifique à l'histoire et à la sociologie. Dans cette voie d'une histoire attentive aux croyances⁵⁵ et d'une sociologie faisant droit au sujet⁵⁶, il est une place pour l'anthropologie théologique, comme déploiement scientifique de l'interprétation que les sujets croyants donnent d'eux-mêmes.

di Mauro Pedrazzoli del tedesco [*Deuten und handeln. Grundlagen und Grundfragen der Fundamentalmoral*, Freiburg: Herder, 1985], Milano, Edizioni paoline, 1989, par exemple p. 22 (mais cette thématique parcourt tout l'ouvrage).

54. Ingolf DALFERTH, « La théologie dans le contexte de la science des religions. Compréhension de soi, méthodes et tâches de la théologie en relation avec la science des religions », dans Pierre GISEL et Jean-Marc TÉTAZ (éd.), *Théories de la religion*, Genève, Labor et fides, 2002, p. 330.

55. Cf. *supra*, p. 21 et notes 28 et 30.

56. Ainsi, Alain Touraine qualifie sa *Critique de la modernité* comme « une histoire de la disparition et de la réapparition du sujet » et indique qu'« il faut écouter la voix du sujet ». Alain TOURAINE, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992, p. 264 et 4^e de couverture. Et Luc Boltanski, formé à l'école de Pierre Bourdieu chez qui les discours des acteurs font partie de ce que le scientifique doit expliquer, accorde aujourd'hui bien plus d'importance aux acteurs avec leurs propres discours : « En prenant au sérieux les arguments des personnes ordinaires, [l'anthropologue] est amené à minimiser l'écart, que le positivisme a grandi à l'extrême, entre les arguments des personnes et les schèmes d'explication que sa discipline lui fournit pour expliquer les conduites. » Luc BOLTANSKI, *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990, p. 151. Albert PIETTE, « Entretien avec Luc Boltanski : y a-t-il une nouvelle sociologie française ? Mode mineur de la réalité et discours sociologiques : explorations en anthropologie de la vie quotidienne », *Recherches sociologiques*, 25/2, 1994, p. 87-99.

Ainsi nous retournerions du point de vue du théologien la prétention de « compatibilité » qu'appelle Luc Boltanski. En effet, comme sociologue, Boltanski souhaite que ses travaux puissent être réinsérés en théologie⁵⁷. Peut-on formuler la réciproque, à savoir que nos travaux théologiques puissent être réinsérés en sociologie et en histoire? Ainsi nous vérifierions la possibilité de « relations pacifiées » entre sciences humaines et théologie auxquelles convie cet auteur⁵⁸. Du côté de la théologie en général et de la théologie morale à un titre particulier, cette « compatibilité » constitue un gage de sa prétention d'intelligibilité⁵⁹.

Le choix du concept de « figure sociale de charité » permet donc de considérer un même objet du double point de vue de l'histoire et de la théologie avec cette vigilance constante de compatibilité. C'est pourquoi dans l'exposition de nos résultats, ces deux angles d'observation viennent constamment au renfort l'un de l'autre et élargissent la vision, sans pour autant se fondre dans une méta-science. Car histoire et théologie gardent dans ce travail leurs objectifs spécifiques. L'objectif théologique constitue notre point de départ. Pour contribuer à la reconstruction d'une théologie morale de la charité, nous nous saisissons d'une figure sociale de charité de sorte que son interprétation puisse fonctionner comme matrice normative d'actions.

57. « Notre entreprise [sociologique] serait satisfaisante si la construction esquissée ici, tout en se conformant aux règles de notre discipline, demeurerait compatible – comme on dit de deux logiciels qu'ils sont compatibles – avec des interprétations visant à la réinsérer dans le corpus théologique ». Luc BOLTANSKI, *op. cit.*, p. 154.

58. Sur la relation entre sciences humaines et théologie, voir Jean JONCHERAY, « Le rapport sciences humaines/théologie en théologie pratique », dans Bernard REYMOND et Jean-Michel SORDET (dir.), *La théologie pratique. Statut. Méthodes. Perspectives d'avenir*, textes du congrès international œcuménique et francophone de théologie pratique, Paris, Beauchesne, 1993, p. 61-73; « Théologie et sciences humaines », dans Gilles ROUTHIER et Marcel VIAU (dir.), *Précis de théologie pratique*, Montréal/Bruxelles, Novalis/Lumen Vitae, 2004, p. 167-178.

59. Sur l'intelligibilité et la communicabilité de la théologie morale comme gages de sa scientificité, voir les « réflexions épistémologiques préliminaires » de Klaus DEMMER, *op. cit.*, p. 13-34.

Mais en décrivant la figure sociale de charité formée par Mgr Rodhain et le Secours catholique de 1946 à 1977, nous voulons également contribuer à la connaissance de l'histoire religieuse contemporaine. Depuis une quinzaine d'années, la recherche historique et sociologique française sur les figures sociales de la charité est en pleine germination. Pour le ^{xx}^e siècle, le travail français le plus important est celui de Catherine Maurer qui décrit la *caritas* allemande de sa fondation jusqu'à l'avènement de Hitler⁶⁰. Son grand intérêt suffit à souligner le manque d'équivalent pour la *caritas* française, hormis l'excroissance allemande en terre française avec le travail de Catherine Maurer sur la *caritas* alsacienne⁶¹.

Cette recherche globale sur les figures sociales de charité suscite colloques et ouvrages. Partant dans un premier temps d'une collecte de courtes monographies, elle tente ensuite de ressaisir les mouvements évolutifs qui permettent de relier les diverses figures analysées. Les titres des publications mettent souvent en évidence le paradigme d'un mouvement de la charité vers le social : *De la charité médiévale à la sécurité sociale : économie de la protection sociale du Moyen Âge à l'époque contemporaine*⁶² ; *De la charité à l'action sociale : religion et société*⁶³ ; *La place des œuvres et des acteurs religieux dans les dispositifs de protection sociale : de la charité à la solidarité*⁶⁴ ;

60. Catherine MAURER, *Le catholicisme caritatif dans l'Allemagne du ^{xx}^e siècle : le Deutscher Caritasverband entre affirmation confessionnelle et exigence scientifique*, Paris, Thèse de Paris-IV, 1995. Publication : Catherine MAURER, *Le modèle allemand de la charité. La Caritas de Guillaume II à Hitler*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 1999, 360 p.

61. Catherine MAURER, *Caritas. Un siècle de charité organisée en Alsace. La fédération de charité du diocèse de Strasbourg. 1903-2003*, Strasbourg, Éditions du Signe, 2003, 174 p. Dans un style moins scientifique, mais riche de nombreux documents : André GELY, *La petite histoire du Secours catholique en Lozère au service des pauvres*, Mende, Secours catholique, 2003, 160 p.

62. André GUESLIN et Pierre GUILLAUME (dir.), *De la charité médiévale à la sécurité sociale : économie de la protection sociale du Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Paris, Éditions ouvrières, 1992, 337 p.

63. Bernard PLONGERON et Pierre GUILLAUME (dir.), *De la charité à l'action sociale : religion et société*, Paris, CTHS, 1995, 469 p.

64. Gilbert VINCENT (dir.), *La place des œuvres et des acteurs religieux dans les dispositifs de protection sociale : de la charité à la solidarité*, Paris, L'Harmattan, 1997, 336 p.